



Programme de peinture et de rafraîchissement extérieur des magasins

Un service de gestion des installations Landmark

PORTÉE DES TRAVAUX

Nous gérons des programmes de peinture nationaux et multirégionaux de A à Z en coordonnant la conception, les approbations, les entrepreneurs et l'exécution dans le cadre d'un plan coordonné. Grâce à une supervision centralisée et à une expertise locale, nous obtenons des résultats durables et conformes à l'image de marque sur chaque site, tout en maintenant les magasins ouverts et les coûts maîtrisés.

PLANIFICATION DU PROGRAMME ET SUPERVISION TECHNIQUE

- Participer, à l'élaboration du concept du magasin, des normes d'image de marque, des palettes de couleurs et des spécifications extérieures, le cas échéant, souvent géré en interne par l'équipe marketing du client.
- Fournir un soutien en matière de sélection, d'essais et de validation des types de peinture et des finitions.

COORDINATION DES FOURNISSEURS ET DES MARCHÉS MULTIPLES

- Élaborer une stratégie de déploiement tenant compte de la répartition géographique, des contraintes saisonnières et climatiques ainsi que des considérations opérationnelles.
- Gérer les mandats confiés aux entrepreneurs locaux et régionaux tout en maintenant une supervision centralisée.
- Atténuer les risques liés à la disponibilité des entrepreneurs, aux variations de coûts régionales, aux défis liés au séquençage et à l'incohérence de l'exécution sur les différents marchés.



COORDINATION DE LA SIGNALISATION ET DES ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS

- Coordonner avec les fournisseurs de signalisation désignés par le client afin d'harmoniser les travaux de peinture extérieure avec les conceptions, les spécifications et les exigences d'installation approuvées.

APPROBATIONS DES BAILLEURS ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

- Examiner les clauses applicables des baux et obtenir, au besoin, les approbations ou consentements des bailleurs pour les travaux de peinture extérieure, de façade et d'enseigne.
- Obtenir tous les permis, autorisations municipales et approbations réglementaires requis pour l'exécution des travaux dans chaque juridiction concernée.

BUDGÉTISATION, TARIFICATION ET APPROVISIONNEMENT

- Élaborer les budgets et échéanciers au niveau de chaque site et du programme global.
- Solliciter, analyser et comparer les propositions des entrepreneurs pour la portée des travaux de peinture.
- Recommander l'octroi des contrats de peinture, sous réserve de l'approbation écrite préalable du client concernant l'étendue des travaux, les coûts et à l'échéancier.

EXÉCUTION ET COORDINATION SUR SITE

- Coordonner l'accès au site, le stationnement, l'accès aux façades, les exigences en matière de sécurité et les contraintes opérationnelles afin de permettre l'exécution des travaux tout en maintenant, dans la mesure du possible, le fonctionnement du magasin.
- Superviser la planification, le déroulement et la performance des entrepreneurs.
- Gérer de manière proactive l'échéancier, le budget et les risques liés à l'exécution, y compris les modifications de commande, les primes de main-d'œuvre et les inefficacités dans le déroulement des travaux qui peuvent entraîner des dépassements de coûts s'ils ne sont pas correctement gérés.



RAPPORTS ET GOUVERNANCE DU PROGRAMME

- Fournir des rapports réguliers sur l'avancement, les budgets et les échéanciers, tant au niveau des sites individuels que du programme global.
- Assurer une supervision centralisée de l'ensemble de tous les sites afin de garantir la maîtrise des coûts, le respect des échéanciers et une exécution cohérente tout au long du projet.

Rafraîchissez vos installations.

Entrons en contact.

Services Conseils Landmark Inc.

landmarkcre.ca | 514 793.7258 | service@landmarkcre.ca